

Divers

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **8 (1916)**

Heft 8

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous avons encore envoyé plusieurs correspondances aux fédérations américaines qui déclarèrent vouloir nous soutenir de leur mieux dans nos idées d'une association internationale de tous les ouvriers de la pierre; mais une adhésion définitive ne nous est parvenue, vers la fin de l'exercice, que de la part des tailleurs de granit d'Amérique. Cependant, nous espérons fermement que les trois autres fédérations suivront cet exemple.

Nous avons toujours été en relation avec les organisations en Argentine et au Brésil; une adhésion de ces pays n'a pas eu lieu.

La plus grande correspondance se fit avec la France, dont le dirigeant de la fédération nous a aidé plusieurs fois dans nos efforts pour fortifier et répandre la pensée du syndicalisme international.

Sur la demande des fédérations espagnoles du bâtiment, nous leur avons envoyé des renseignements sur les travaux préliminaires faits jusqu'ici pour la fondation d'une fédération internationale du bâtiment. Le Danemark a placé aussi le cliché international dans ses livrets de sociétaire, les dirigeants des organisations voudront bien en prendre note. Plusieurs circulaires des Trades-Unions d'Angleterre sur leur position envers la guerre mondiale n'ont pas été expédiées aux autres membres à cause de leur style par trop partial.

Les relations financières, par contre, furent plus défavorables au cours de la seconde année que pendant la première. Les mobilisations incessantes dans tous les Etats belligérants affaiblissent de plus en plus les effectifs des fédérations encore en vie. De ce fait, les recettes diminuèrent d'une façon appréciable et il devint impossible, malgré toute notre parcimonie, de faire balancer les recettes et les dépenses.

Il faut, en outre, relater que non seulement la Belgique, mais aussi la Finlande ne purent envoyer leurs cotisations et que les relations postales internationales furent défectueuses; puis, à cause de l'énorme baisse du cours de l'argent en Autriche-Hongrie et en Italie, ces pays ne purent pas expédier leur apport financier.

Entre temps, le secrétaire aide la caisse de ses moyens privés, afin de pouvoir continuer ses fonctions sans interruption. Nous nous sommes aussi adressé à l'Amérique pour obtenir des secours financiers, après que tous les essais dans ce sens furent restés sans résultat dans les autres pays. L'Amérique nous assura aussitôt son aide.

On verra d'après les données suivantes que, même à l'encontre de l'année écoulée, les recettes sont diminuées de moitié, mais les dépenses aussi

furent réduites de 33% en comparaison de l'an passé. Les frais pour traductions, dont nous exécutons la plus grande partie nous-même, pour ports et autres dépenses, ont de nouveau diminué de 30%.

Les opérations de la caisse ont été les suivantes:

Recettes		Dépenses	
Allemagne	fr. 289.50	Solde passif fr.	18.59
Norvège	» 27.—	Traitement »	480.—
Autriche	» 14.50	Bureau »	80.—
Danemark	» 15.—	Matériel d'é-	
Suisse	» 25.—	criture »	73.65
Italie	» 50.—	Port, dépens. »	290.80
France	» 120.—	Traductions »	97.—
Suède	» 90.45	Divers »	52.—
Total fr. 631.45		fr. 1092.04	

Le solde passif est donc de fr. 460.59.

Pays	Effectif avant la guerre	Effectif au 30 juin 1916
Allemagne	31,000	10,200
Hongrie	1,200	600
Autriche	5,182	800
France	4,000	2,000
Suisse	969	384
Norvège	1,120	785
Suède	4,631	3,131
Hollande	197	125
Italie	3,000	80
Danemark	800	500
Belgique	15,000	plus personne
Croatie	40	plus personne
Serbie	120	plus personne
Finlande	2,500	inconnu
Espagne	2,100	3,000

Divers

L'assurance-chômage en Hollande

La législation sociale n'a pas été arrêtée partout par la guerre, chose qui fut le cas dans la plupart des cantons de la Suisse. La Hollande nous en donne un exemple. L'assurance-chômage existait déjà dans quelques villes selon le système de Gand, c'est-à-dire que les communes et les syndicats géraient cette institution en commun. Pendant la guerre, l'assurance-chômage reçut provisoirement des subsides de l'Etat fort importants, et ce n'est que grâce à ces subventions qu'elle put fonctionner régulièrement. Récemment, ce système provisoire a été remplacé par une réglementation selon laquelle l'Etat prend à sa charge tous les frais de l'assurance.